



COLZA :

Estimation de la biomasse aérienne : pensez à réaliser les pesées sortie hiver.
Larves d'altises : peu d'observations en sortie hiver.

Reprise des observations en sortie hiver.

Pensez à installer la cuvette jaune.

COLZA

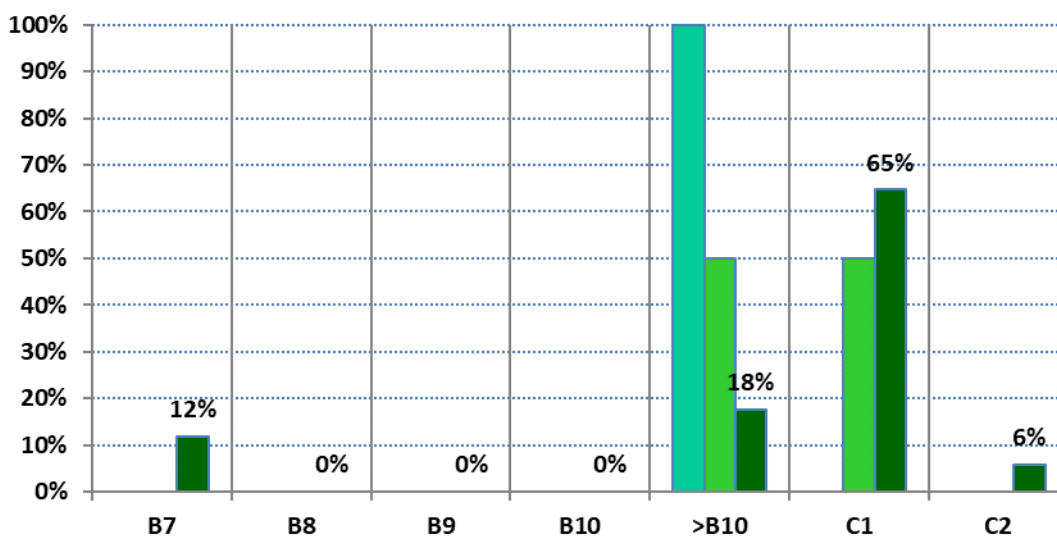
Stades:

17 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les colzas sont majoritairement en reprise de végétation :

- ☞ 12% sont en retard à un stade 7 feuilles ;
- ☞ 18 % sont à 10 feuilles ou plus ;
- ☞ 65% sont au stade C1 (reprise de végétation) ;
- ☞ 6% sont au stade C2 (entre-nœuds visibles).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza

17 parcelles observées cette semaine

- semaine 5
- semaine 6
- semaine 7

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

Estimation de la biomasse aérienne :

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permet d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. La pesée entrée hiver doit être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel est en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Pensez à réaliser vos pesées sortie hiver dès maintenant.

Méthodologie :

- ☞ Si les placettes de prélèvement entrée hiver ont bien été repérées, prélevez sur une placette contiguë pour la sortie hiver.
- ☞ Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre.
- ☞ La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- ☞ Pesez chaque placette, faites-en la moyenne.

Calcul de l'azote absorbé en sortie hiver :

L'azote absorbé est calculé selon la méthode suivante :

- ☞ Nabs : Quantité d'azote absorbé en kgN/ha
- ☞ MV : Poids de matière verte aérienne en kg/m²
- ☞ EH : Entrée hiver
- ☞ SH : Sortie hiver

1 seule pesée (SH)	$Nabs = MV \text{ SH} \times 65$
2 pesées (EH et SH)	$Nabs \text{ EH} = MV \text{ EH} \times 50$ $Nabs \text{ SH} = MV \text{ SH} \times 65$ Si Nabs SH > Nabs EH : Alors Nabs = Nabs SH Si Nabs SH < Nabs EH : Alors Nabs = Nabs SH + $(0.5 \times (Nabs \text{ EH} - Nabs \text{ SH})/1.35)$

9 mesures sur colza seul ont été réalisées depuis fin janvier :

Date	Lieu	Département	Variété	Stade	Poids en g/m ²
31/01/25	Vieille Eglise	62	BESSITO	>B10	422
07/02/25	Armbouts-Cappel	59	ARMADA	C1	1430
07/02/25	Blérancourt	02	CEOS	>B10	1700
07/02/25	Dizy-le-Gros	02	LID ULTIMO	B7	1391
10/02/25	Lagny-le-Sec	60	Mélange	C1	1050
10/02/25	Chériennes	62	Autre	C1	2402
10/02/25	Sorrus	62	KWS ARIANOS	C1	1640
10/02/25	Fréwillers	62	Mélange	>B10	1450
11/02/25	Noyelles-lès-Humières	62	KWS PIANO	>B10	668
MOYENNE			colza		1350

LARVES D'ALTISES : peu d'observations en sortie hiver



2 parcelles montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 45 et 100% des plantes. 2 méthodes Berlèse notent entre 1 et 3 (en zone témoin) larves par plante.

En fin d'année 2024 (semaines 50 et 51), 13 méthodes Berlèse ont été réalisées, avec une moyenne de 1.74 larves par plante et des valeurs de 0 à 4.3.

Aucune observation de **plantes buissonnantes** n'est relevée.

Les observations de larves restent à niveau faible actuellement mais peu de Berlèse ont été réalisés en sortie hiver.

Pensez à réaliser un Berlèse dès maintenant pour pouvoir réaliser un bilan sortie hiver.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, réalisez **des comptages Berlèse**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

AUTRES RAVAGEURS :

Des **Noctuelles** sont observées dans une parcelle, ainsi que des **dégâts d'oiseaux**.

Pensez à installer la cuvette jaune à hauteur de végétation en bordure de parcelle pour piéger les ravageurs de printemps (charançon de la tige du colza, charançon de la tige du chou, méligèthes,...)

MALADIES :

Des macules de **phoma** sont observés dans 2 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.



Cuvette jaune à hauteur de végétation – M. Roux-Duparque – CA02 (archives)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Bettaraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genèse, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

